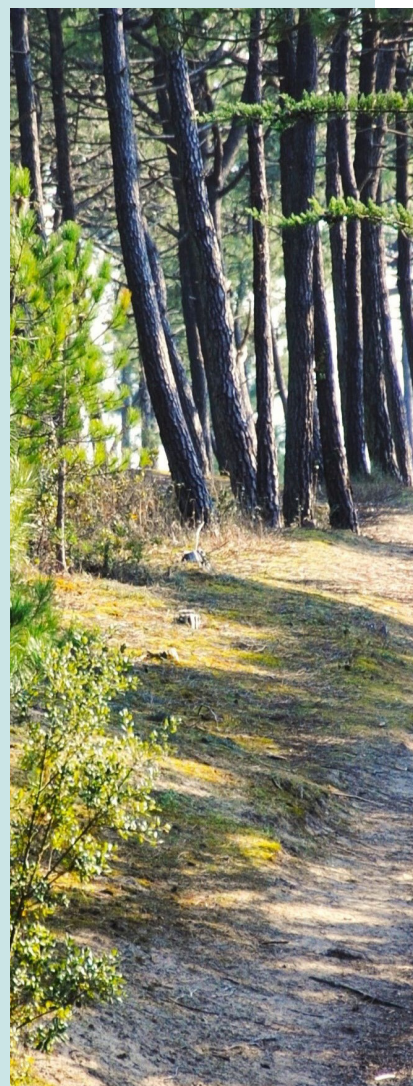
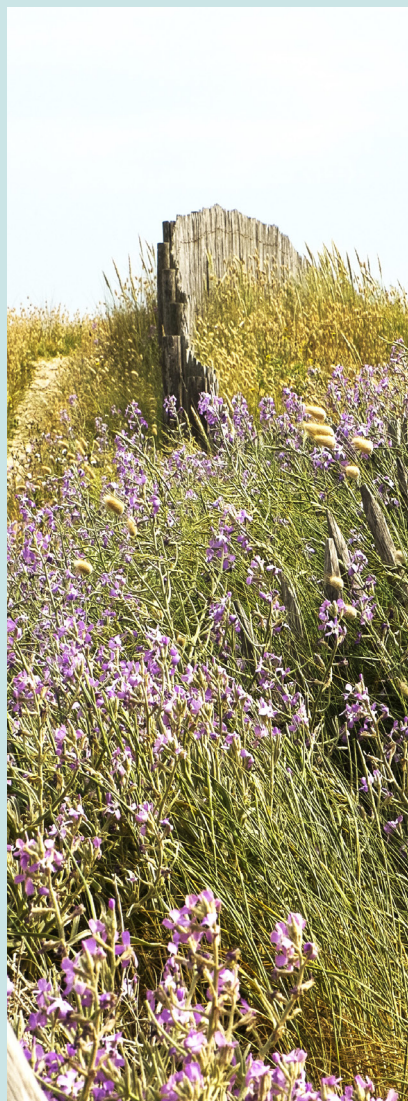


Le P'tit Journal



L'Épine

ÎLE DE NOIRMOUTIER



N°26 JUILLET
2024

Sommaire

Édito
du Maire

Projets
municipaux

2 - 8

Port de Morin

9

Vivre
ensemble

10 - 11

Évènements

12

Infos
pratiques

13

Édito du Maire



Lors de sa séance du 19 juin dernier, le conseil municipal par 15 voix pour et 3 abstentions a décidé de mettre en place un Conseil Consultatif et a voté son règlement (disponible en Mairie et sur <https://lepine-illedenoirmoutier.fr/conseil-consultatif-communal/>).

Ce projet faisant partie de notre programme électoral de 2020 et n'ayant pu pour cause d'années COVID, être mené à bien. L'adage « vaud mieux tard que jamais » nous semblant fort à propos, nous avons décidé d'expérimenter pour cette fin de mandat cette expression plus large de la démocratie qu'est le Conseil Consultatif.

L'objectif est de donner un cadre à l'exercice de la démocratie locale et ainsi d'étendre votre participation à la vie de la commune. Il aura la possibilité de réfléchir et de proposer des orientations sur les sujets majeurs intéressant notre commune en ayant une réflexion globale et collective dans l'intérêt général. Il pourra entre autres se saisir de tout sujet qui lui paraîtrait important pour notre commune et être associé aux différents projets communaux.

Le Conseil Consultatif sera composé d'un panel socioprofessionnel le plus exhaustif possible, mais également de citoyens. Trois seront tirés au sort sur la liste électorale et sept sélectionnés sur candidature et la parité sans être obligatoire sera l'objet de toute notre attention.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le Conseil Communal Consultatif de la commune, veuillez nous adresser votre inscription et votre courrier de motivation (voir modalités dans le journal p.11).

La lettre de motivation est une première étape importante, elle devra nous donner votre vision de la commune à 10 / 15 ans et les pistes d'évolutions que vous aimeriez voir mises en œuvre en termes de logements, d'urbanisme, de sport, de tourisme, d'école et de tous points sur lequel vous pourriez avoir une expertise ou un intérêt. Vous pourrez également nous parler des sujets que vous aimeriez voir modifiés et dans quel sens.

Dans une période où beaucoup de sujets de première importance sont soumis à la décision de vos élus (PPRL, Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal, Modification du Site patrimonial Remarquable etc...) il nous semblait important d'élargir et de partager avec vous notre réflexion, le Conseil Consultatif est un outil qui doit nous y aider, à vous de lui donner vie.

Bon été à tous,

Bien à vous

Le Maire,
Dominique Chantoin

Le P'tit journal de L'Épine n°26 - Juillet 2024

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN

Coordination de rédaction : Océane JAN

Mise en page : Océane JAN

Impression : Mairie de L'Épine

Diffusion : Services techniques de L'Épine

Bulletin téléchargeable sur www.epine-illedenoirmoutier.fr

Projets Municipaux

Urbanisme, environnement, aménagement

L'aire de camping-cars de L'Épine de plus en plus performante...

De plus en plus de services sur notre aire de camping-cars qui vient de se doter d'une borne WI-FI gratuite pour tous les usagers. Surfer sur internet à la recherche des activités, des commerces et des restaurants pour passer un agréable séjour à L'Épine, c'est aujourd'hui beaucoup plus simple avec cette nouvelle installation.

Nos tarifs de stationnement parmi les plus bas de l'île sont de 14 € tout compris été comme hiver (eau, électricité, taxes) pour 24 heures.



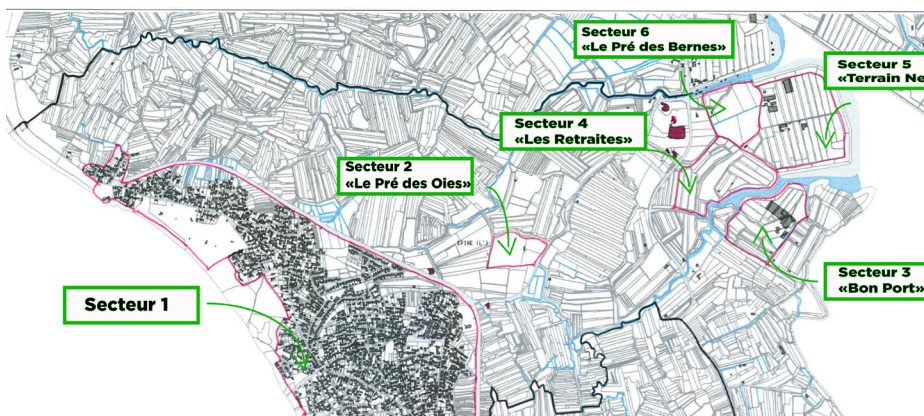
Des aménagements paysagers ont été réalisés pour rendre notre aire encore plus accueillante, plus fleurie et arborée pour que votre séjour soit des plus agréables.

Après la concertation, les ZAEnR (Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables) proposées pour L'Épine

La loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 mars 2023 institue des zones d'accélération pour les énergies renouvelables, à définir par les communes, pour rattraper le retard de la France en la matière d'énergies renouvelables. La commune de L'Épine, après la concertation qui s'est tenue du 08 avril au 11 mai a donc fléché 6 zones pouvant accueillir :

le photovoltaïque sur toiture dans les secteurs 1, 3, 4, 5 et 6, le photovoltaïque au sol et la chaleur renouvelable secteur 2.

Bien entendu ces zones restent à être validées et pourront faire l'objet de mécanismes incitatifs comme des bonus ou des modulations tarifaires pour les porteurs de projets.



Une nouvelle antenne relais à l'ordre du jour

A l'instar de l'antenne Free récemment installée, nous envisageons l'implantation d'une nouvelle installation pour les réseaux mobiles Bouygues Telecom et SFR sur le lieu-dit Pré des Oies (terrain de rugby) afin de garantir de meilleures conditions de communication téléphonique et de navigation internet. Cette dernière remplacerait un des pylônes d'éclairage déjà existant.

Pour plus d'informations, le dossier complet reste consultable en mairie.

Projets logements

Projet de Développement Urbain : Vers une Dynamisation Sociale et Économique



La commune apporte des réponses aux problématiques logements

Avec 67% de résidences secondaires et une vacance de 1,7%, la tension immobilière sur le territoire rend l'installation des primo accédants et des jeunes actifs problématique sur notre territoire. Cette situation pourrait dans un avenir proche devenir préjudiciable voire catastrophique aussi bien aux activités de services commerciales que de santé entraînant une dégradation de la qualité de vie à l'année dans l'île. Il est donc du devoir de notre collectivité d'anticiper et d'orienter nos efforts vers le logement des actifs à l'année. Nous vous présentons ci-dessous quelques un des chantiers sur lesquels nous travaillons actuellement. Pour la fin d'année une exposition complète des projets communaux est en préparation et sera également présentée lors de la cérémonie des vœux 2025.

1 **Un projet de construction de quatre logements locatifs à l'année rue Henri Martin**, à côté des logements déjà existants de Vendée Habitat, est en cours de planification. Ce projet sera réalisé et géré par la mairie avec une sélection rigoureuse de la maîtrise d'œuvre pour assurer la réussite de cette initiative. Les esquisses des logements (2 T2, 1 T3 et 1 T4), élaborées par le service urbanisme de la commune, démontrent une attention particulière aux besoins actuels et futurs des résidents. Le coût total des travaux est estimé à 522 000 euros hors taxes, un investissement significatif qui reflète l'engagement de la commune à fournir des logements de qualité. Le délai de réalisation prévu est de 24 mois, un calendrier ambitieux mais réalisable.

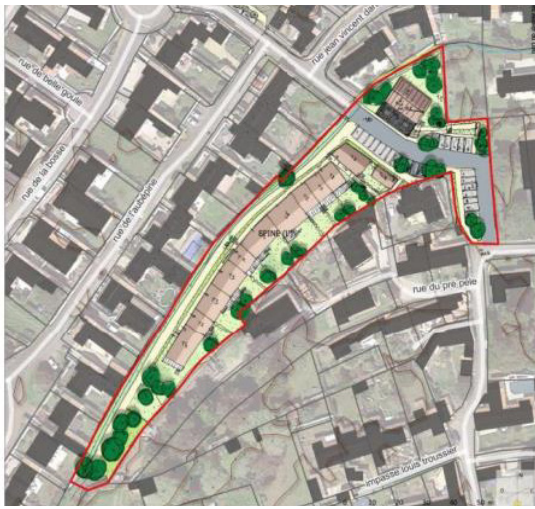
Quelles contraintes et solutions ?

Ce projet se situe dans une zone soumise à de nombreuses contraintes d'urbanisme, notamment liées au Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) et au Site Patrimonial Remarquable (SPR). Les problématiques portent essentiellement sur les hauteurs de construction et le stationnement des véhicules. En effet, les nouvelles habitations devront respecter une cote de 1^{er} plancher au-dessus de la cote de référence de 3.20 m NGF (Nivèlement Général de France) soit entre 1 et 1.2 m au-dessus du terrain naturel. Néanmoins, la commune reste déterminée à relever ces défis en vue de devenir bailleur social, ce qui permettrait de bénéficier de subventions et d'aides de l'État.



Photo non contractuelle, type de logement 3

2 **Le projet de la Cosse d'une superficie totale de 7 939 m²** est prévu par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il est composé de plusieurs propriétaires, dont la commune. Nous sommes en phase de négociation pour un aménagement d'ensemble. Une esquisse permettant la construction de plusieurs logements a été réalisée. En continuité l'autorisation d'urbanisme reste la prochaine étape cruciale.



Projet Pas de Lisière, scénario final validé lors du Conseil Municipal du 19 juin 2024.

3

En parallèle, le projet de l'îlot "Pas de Lisière", situé sur un terrain appartenant à la commune rue de l'Aubépine, prévoit la création de 11 logements à l'année ainsi qu'un bâtiment accueillant 8 chambres avec des locaux communs (salle à manger, cuisine...) à vocation d'accueil des saisonniers gérés par la commune. Une étude de faisabilité a été réalisée par l'EPF (Établissement Public Foncier) de la Vendée avec l'Atelier du Lieu Architecture. Un marché pour recruter un opérateur a été lancé par l'EPF pour ce projet, qui sera développé via un bail emphytéotique de 50 ans. Un des objectifs de cet îlot est de créer des liaisons douces permettant de le traverser et le relier au centre-bourg.

4

Pour le centre-bourg, un projet de faisabilité urbaine et de programmation pour son aménagement a été validé à l'unanimité par délibération du Conseil Municipal du 19 juin dernier. A la suite d'une étude réalisée par le cabinet Métivier Architecte Urbaniste portée par l'EPF et conformément aux propositions de la Commission Urbanisme du 18 juin 2024, un scénario final prévisionnel a été retenu. Ce scénario comprendrait la réhabilitation-extension de la construction existante pour en faire deux logements et la réalisation de projet de maisons individuelles groupées. Au final nous envisageons : 1 T3 et 4 T4. Un diagnostic de la maison existante doit être établi afin de confirmer une telle faisabilité.



Financement et Ressources :

Le financement de ces projets sera principalement assuré par l'autofinancement et par l'emprunt, profitant d'un taux d'endettement très bas de la commune, des ressources supplémentaires proviendront de la majoration de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS), de la redevance du parc éolien en mer, des subventions sollicitées et de la location d'autres bâtiments gérés par la commune.



Objectifs Sociaux et Économiques :

Ces projets visent principalement à offrir des logements abordables aux actifs de l'île, notamment ceux qui rencontrent des difficultés à se loger, ainsi qu'aux chercheurs d'emploi pour combler les postes non pourvus. En fournissant des logements adéquats, la commune espère dynamiser son tissu social et économique. L'objectif est de maintenir une école animée et remplie, garantissant ainsi un avenir prospère pour la communauté locale..

L'Épine démontre une vision proactive et ambitieuse pour le développement urbain et le bien-être de ses résidents. Le projet de logements rue Henri Martin, associé aux initiatives sur le terrain Pas de Lisière / Aubépine et le terrain de la Cosse, représente une avancée significative vers une commune plus dynamique et inclusive. Ces efforts illustrent un engagement fort envers la revitalisation économique et sociale, créant un environnement propice à la croissance et à la prospérité.

La décentralisation des compétences de police de la publicité

Suite au Conseil Municipal du 19 juin et en vertu de l'article L.581-3-1 du code de l'environnement, le conseil municipal a décidé de ne pas transférer la compétence de la police de la publicité à la Communauté de Communes. Depuis le 1^{er} janvier 2024 suite au transfert par l'État de l'intégralité de cette compétence aux maires, le Maire de la commune reste donc compétent pour assurer la police de la publicité sur son territoire.

Cela induit :

- Les contrôles ainsi que les instructions des déclarations et autorisations préalables pour les enseignes et pré-enseignes, incluant la possibilité de modifier ou de remplacer des publicités.
- Contrôler le respect de la réglementation sur sa commune.
- Mettre en demeure les contrevenants de mettre fin aux infractions, prononcer des sanctions administratives en cas de non-respect de la réglementation et, le cas échéant, porter l'infraction à la connaissance de la justice pénale.

Le service urbanisme reste à votre disposition pour toute information.

Patrimoine, travaux et bâtiments

Rue de La Martinière

Les travaux (1^{ère} tranche) sur l'assainissement de la rue de La Martinière se sont déroulés du 18 mars au 27 juin. Interrompu pendant la période estivale ils seront repris en septembre. Vendée Eau prendra le relai pour changer les canalisations d'eau potable existantes. Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de communication se feront en continuité par le SYDEV. Les travaux de voirie quant à eux se feront après un temps de latence permettant au sous-sol de se recompacter.

Carrefour du Camping

Du 18 juin jusqu'au 07 juillet, des travaux ont été réalisés au carrefour rue Nicolas Vénéreau et rue du Port pour modifier les trottoirs et les stationnements, pour une meilleure sécurité de cet endroit fréquenté..



Le Domaine des Corsaires

"Le Domaine des Corsaires" anciennement nommé "Hameau des Corsaires" fruit d'une collaboration entre OPUS Groupe, EPF (Établissement Public Foncier) et la mairie de L'Épine, est sur le point de voir le jour avec le lancement imminent du chantier des 20 futurs logements prévus. La fin de l'été marquera le début des gros travaux de démolition de l'ancienne colonie du Mans, après le désamiantage qui interviendra fin août.

Ce projet mené par la commune, est porté depuis 2016 par une vision d'intégration et un engagement commun en direction du développement local du logement pour les jeunes actifs en résidences principales. Le Domaine des Corsaires s'annonce comme un lieu calme et paisible sans voiture pour la sécurité des enfants, à quelques pas de la plage alliant modernité et respect du territoire, où beaucoup d'actifs de l'île pourront s'y épanouir.



Vue non contractuelle

vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter OPUS Groupe au 02 49 88 29 73

Commerces et activités

Artemia : « Notre nature, Sublimer la vôtre »

Au cœur de L'Épine, au sein de la résidence Jacques OUDIN, une boutique de cosmétiques nommée "Artemia" a récemment ouvert ses portes. Ce lieu, véritable ode à l'île de Noirmoutier, mêle subtilement l'essence de notre territoire et sa biodiversité.

Les visiteurs sont transportés dans un univers raffiné. En parallèle des produits cosmétiques, la boutique propose une sélection de bijoux imaginés et créés par une artiste corse et des délices chocolatés issus d'une chocolaterie vendéenne.

La gamme de 14 produits cosmétiques révèle des trésors naturels de l'île de Noirmoutier, tels que l'eau de mer, le sel et la fleur de sel, le mimosa, le pin maritime, l'immortelle, la salicorne et la criste marine. Une composition saine, 100% vegan, 98% naturelle et sans paraben, élaborée avec soin pour offrir à la peau une véritable source de bien-être. Vos sens seront éveillés par une fragrance unique, à base de mimosa, vanille et fève tonka.



En faveur d'une démarche éco-responsable, tous les pots en verre sont consignés, offrant en retour un sachet de fleur de sel de Noirmoutier.

Artemia Cosmétiques offre une gamme élégante et courte répondant aux besoins essentiels de la peau. Des formules inspirées de la nature qui garantissent une excellente tolérance cutanée.

La Case Iodée : Gourmand, Convivial et Chaleureux

Pourquoi choisir « La Case Iodée » ? La Case Iodée tire son nom d'une inspiration double : d'abord, "La Case" évoque les maisons créoles des Antilles, symbolisant le voyage et l'idée de "chez soi". Ensuite, "Iodée" fait référence à l'emplacement en bord de mer du restaurant ainsi qu'à sa carte axée sur les produits de la mer, tels que coquillages et poissons. Il est important de noter que les huîtres et les moules servies proviennent directement des producteurs locaux de l'île.

Pourquoi le port de Morin ? Le choix du port de Morin n'est pas un hasard. Ami avec les anciens propriétaires de Poisson Bulle, Clément a repris le restaurant naturellement. En outre, L'Épine est une commune chère à ses yeux depuis son enfance, surtout grâce à sa grand-mère Charlotte, native de la commune et issue de la grande famille des Raimond. Le caractère sauvage et authentique du port correspond parfaitement à l'image que Clément souhaite pour son établissement. Fort de 18 ans d'expérience dans des brasseries, bars et hôtels de luxe, il a acquis toutes les compétences nécessaires pour gérer son propre restaurant. De plus, il a déjà travaillé avec Florian, son chef cuisinier, et ensemble, ils ont décidé de renouveler cette collaboration. Ce qu'ils apprécient particulièrement ? Le cadre exceptionnel, avec les magnifiques couchers de soleil au port de Morin.

La spécialité du chef : La carte de La Case Iodée évolue au gré des arrivages et des saisons, ce qui incite les clients à découvrir de nouveaux plats à chaque visite. Les réseaux sociaux du restaurant offrent un aperçu des idées et orientations culinaires de l'équipe, toujours en quête d'originalité pour ravir les papilles des clients. La spécialité du chef Florian est le poulpe, un plat qui demande de longues heures de préparation et témoigne de son savoir-faire et de sa passion pour la cuisine.

Horaires d'ouverture : Tous les jours, 11h à 21h30 sauf le mercredi jour de fermeture. Restauration et apéros dinatoires, réservation fortement conseillée au 07 71 11 20 44.



Solidarité, santé, éducation, action sociale

Conseillère sociale spécialisée en accompagnement handicap

Le Conseil Municipal, a décidé le 19/06, d'attribuer une vacation à une intervenante qui assurera la mission de conseillère sociale en accompagnement handicap en Mairie. Joyce JOUS, représentante de l'APF France Handicap, assurera la mission de vous accompagner dans vos démarches administratives. Ces permanences seront effectuées les jeudis après-midi en salle de Conseil accessible par le jardin de la Mairie et débuteront à partir du mois d'août. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie au 02 51 39 11 17.



Joyce JOUS

Transport communal, vers les personnes seules et/ou vulnérables

Le CCAS de la commune devant les difficultés de déplacement dans nos zones rurales étudie la possibilité d'instaurer un service de transport vers les commerces locaux pour les personnes seules et/ou vulnérables qui ont des difficultés à se déplacer. La municipalité a émis l'idée d'offrir ce nouveau service gratuit aux personnes, jeunes ou anciens, grâce au mini-bus PMR de la commune, afin d'aider nos concitoyens dans leur quotidien.

Une cinquantaine de courriers ont été envoyés pour proposer l'instauration de cet éventuel nouveau service, si vous êtes intéressés veuillez-vous faire connaître en mairie afin que nous puissions définir les modalités.

Les repas à domicile de nos aînés évoluent...

« Adom Vendée » a passé le relais pour laisser "Cooking à Dom" distribuer les repas de nos aînés. C'est une cuisine traditionnelle et familiale qui est proposée par leurs services. Des produits frais et de saison sont utilisés toute l'année pour une livraison à domicile trois fois par semaine. Renseignements au 07 66 20 14 20.



Un succès pour l'Opération Toutes Pompes Dehors

Cette année encore, vous étiez au rendez-vous de l'association Onco Plein Air en donnant 1,6 tonne de chaussures usagées sur toute l'île de Noirmoutier, surpassant ainsi le précédent record de 1,2 tonne. Tous les sacs de chaussures ont été acheminés au Relais Atlantique de Nantes. Cette initiative solidaire vise à offrir à une trentaine d'enfants malades, accompagnés par une équipe médicale bénévole, la possibilité de découvrir les merveilles de la montagne en été. Les mairies et les écoles de l'île participent chaque année à cette collecte.

In fine, cela se traduit par un chèque de 23 016 euros remis à l'association Onco Plein Air au profit d'enfants atteints de cancers et traités en oncologie pédiatrique aux CHU de Nantes et d'Angers.





21/05 : La journée découverte de l'île

Tout d'abord, nous avons pris le car pour aller à la plage. Ensuite, nous avons pris des épuisettes et des seaux, et nous avons pêché des animaux marins (des crabes, des crevettes, des mollusques, des éponges de mer, des étoiles de mer, des couteaux). Nous les avons observés, nommés et nous les avons relâchés à la mer. Après la pêche, nous avons pris un pique-nique. Nous sommes allés dans les marais salants et nous avons goûté du sel et de l'eau salé (gros sel et petit sel). Nous avons vu de l'argile, nous l'avons étalée sur notre main pour voir si notre peau devenait douce. Enfin, nous avons repris le car pour rentrer à l'école.



04/06 : La journée sportive pour célébrer les Jeux Olympiques

Tout d'abord, nous sommes allés à la plage. Puis, en arrivant, les maîtresses nous ont dispersés dans plusieurs groupes, et nous avons fait des jeux sportifs. Sur l'atelier du passage de relais, il y avait des plots, et chacun était installé à l'un d'entre eux. Au coup de sifflet, chacun devait se passer un relais jusqu'à la ligne d'arrivée. Un relais, c'est un petit objet en plastique, on se le passe entre nous. La maîtresse nous a chronométrés pour mesurer notre meilleur temps.

« J'ai adoré
s i

participer à l'atelier du frisbee avec mon équipe, même nous avons perdu » dit Arthur. « J'ai aimé quand nous avons réussi à bien se le passer et notre record c'est 24 échanges sans que le frisbee ne tombe. Puis on a fait 37 passes » a raconté Mayronn.



Ensuite, nous avons participé à un autre jeu, qui s'appelle les cerceaux musicaux. Pour ce jeu, nous n'avions pas de musique sur la plage, alors, nous avons chanté à la place. « J'ai trouvé cela drôle » a raconté Anaïs. La journée s'est très bien passée.

Nous avons adoré les Jeux Olympiques sur la plage.

Chasse Éducative aux Œufs de Pâques à L'Épine, Un Moment Ludique :

Le jardin de la Mairie de L'Épine a pu accueillir un événement ludique pour les enfants de l'école "Les Tilleuls". Le 29 mars dernier, lors d'un après-midi ensoleillé, les enfants ont été conviés à participer à une chasse aux œufs de Pâques.

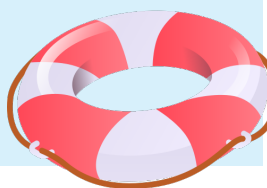
Organisée par la municipalité, cette activité visait à encourager le jeu en plein air et à promouvoir les valeurs de partage et d'équité. Le principe était de les réunir et de faire participer les enfants à des jeux d'équipes en collaboration, mettant en pratique ces valeurs.



Port de Morin

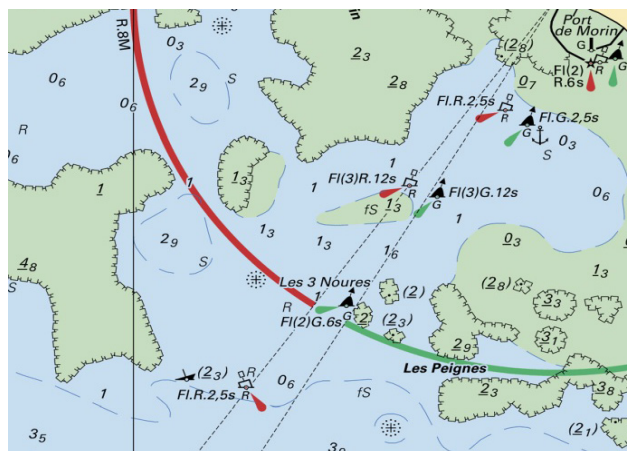
Règles de bonnes conduites

- Vitesse de 3 nœuds maximum dans le port et de 15km/h sur le parking de l'enceinte portuaire.
- Bien trier ses déchets.
- Ne pas jeter les mégots de cigarettes par terre.
- Ramasser les coquillages et autres déchets après utilisation de l'aire de carénage.
- Réserver à l'avance à la capitainerie si une mise à l'eau est nécessaire.



Double balisage

Depuis avril, la mise en place d'un balisage plus clair et plus sécuritaire est effective.



Analyse de la protection cathodique des pieux



Une consultation est en cours pour vérifier le contrôle de la protection cathodique (protéger un métal contre la corrosion) de l'ensemble des 78 pieux du port de Morin pour un renouvellement côté ouest des pontons. Pour cela, trois mesures sur chaque pieu seront réalisées ; une en partie haute, une en zone de marnage et une au niveau du terrain naturel. L'objectif est de confirmer qu'ils sont prêts à accueillir de nouveaux pontons. Nous rappelons que le renouvellement des pontons pourrait être effectif en 2026.

Entretien de l'aire de carénage

Deux fois par an, la société Hydro environnement s'occupe de la récupération et du traitement des boues et des éléments de filtration de l'aire de carénage. Des filtres neufs sont mis en place et l'installation vérifiée, cette maintenance a un coût total annuel de 7000 euros TTC.

Les infos du port :

- La piscine hors sol située au port de Morin "TY SPLASH" change de propriétaire.
- Anciennement "Greaser Dinner", ce restaurant change de nom pour s'appeler "Le Petit Morin"
- Création en cours d'un nouveau logo pour le port de Morin.



Vivre ensemble

Les Guinguettes de L'Épine

Fort du succès rencontré l'an passé par ses guinguettes, la commune a décidé de reconduire ces moments de rencontre conviviaux. Première guinguette sur l'île, cette manifestation puise son succès dans le caractère traditionnel et varié de ses programmes organisés comme le veut la tradition autour de la danse sous toutes ses formes. Animés par des orchestres de qualité au répertoire large et varié, les guinguettes de L'Épine restent le rendez-vous incontournable de l'été pour les amateurs de danse. La convivialité n'est pas oubliée pour se retrouver en famille ou entre amis avec des stands de restauration, de dégustation d'huîtres et de boissons tenus par les associations locales. **De 18h à 22h les 13 juillet, 3 août et 17 août, dans le Jardin de la Mairie.** Ces trois dates à ne pas manquer, seront l'opportunité de passer un bon moment aux rythmes des grands classiques du Musette (Valse, Tango, Polka, Rumba, Paso doble...) en passant par les incontournables



tubes des années 80-90 à des morceaux plus actuels, le tout pour une soirée réussie. Le 3 août nous changerons de registre avec les rythmes cubains et caraïbéens... une soirée endiablée en perspective !

Trimelage 2024 dans les Hautes-Alpes

Rencontre conviviale et amicale organisée chaque année pour le week-end de l'Ascension les 3 communes éponymes de L'Épine se retrouvent à tour de rôle pour trois journées d'échanges. L'hébergement se fait chez l'habitant de manière simple et riche par les rencontres faites. Ouvert à tous, jeunes et anciens, renseignez-vous en Mairie pour participer à l'édition 2025, vous ne le regretterez pas !

Pour mémoire sur l'île de Noirmoutier c'est L'Épine et ses épinerins, en Champagne ce sont les épinois et dans les Hautes-Alpes les épinos.



Bourse pour les "jeunes bénévoles vendéens"

Vendée Double Cœur a lancé un plan départemental pour soutenir le bénévolat.



Donc si tu as entre **16 et 25 ans** et que tu aimerais t'investir bénévolement dans une association, le **Département de la Vendée t'aide à financer ton permis de conduire ou tes études supérieures.**

Dossier à déposer entre le 1^{er} juin et le 1^{er} octobre 2024. Voir les conditions et règlement sur leur site internet.

Parc en ciel

Sollicités par la commune, les enfants de l'école des tilleuls ont proposé un nom pour le parc de jeux des Cloudis. Le 17 juin dernier, les élèves de l'école communale nous ont fait connaître leur choix. Trouvé de manière collective, ils ont choisi de nommer le parc de jeux des Cloudis le "Parc en ciel". Ce dernier accueillera prochainement une nouvelle structure pour les enfants et des bancs et tables en bois pour se reposer.



La promesse d'un Conseil Communal Consultatif réalisée

Lors du Conseil Municipal du 19 juin 2024 et comme évoqué dans l'éditorial de Monsieur le Maire, il a été décidé de donner un cadre à l'exercice de la démocratie locale afin d'étendre au mieux la participation des citoyens de L'Épine grâce à la création d'un Conseil Communal Consultatif. Le rôle de ce conseil sera de réfléchir et de proposer des orientations sur les sujets majeurs intéressant notre commune en ayant une réflexion globale et collective pour l'intérêt de la commune.

Le Conseil Consultatif Communal

C'est vous !

Il pourra se saisir de tout sujet qui lui paraîtrait d'importance pour notre commune. Il sera associé et consulté sur les projets communaux. Il pourra inviter des personnes de son choix pour éclairer ses réflexions. Il pourra proposer des amendements au règlement des instances.

La composition de ce Conseil rassemble :

- Monsieur le Maire, Président de droit.
- Un(e) vice-président(e) désigné(e) par le Maire.
- Les élus responsables des commissions communales (suivant ordre du jour).
- 3 responsables d'associations communales sportives et/ou culturelles
- 3 jeunes du secondaire, 1 de chaque collège (privé public) et 1 du lycée.
- 4 responsables d'entreprises (artisan, commerce, restauration, hôtellerie)
- 4 représentants agricoles (cultivateur, saunier, aquaculteur, ostréiculteur).
- 10 habitants : 3 tirés au sort sur la liste électorale et 7 choisis parmi les candidatures (Accompagnées d'une lettre de motivation* et de la fiche de situation).

Le règlement intérieur du Conseil Consultatif et les éléments demandés sont disponibles en mairie et sur notre site internet. Donc si vous êtes intéressés pour rejoindre le Conseil Communal Consultatif de L'Épine, n'hésitez pas à déposer votre lettre de motivation* et votre fiche de situation à l'accueil de la Mairie de L'Épine.

*La lettre de motivation sur 4 pages maximum devra nous donner votre vision de la commune à 10 / 15 ans et les pistes d'évolution que vous aimeriez voir mise en œuvre en termes, de logements d'urbanisme, de sport, de tourisme, d'école et de tout sujet sur lequel vous pourriez avoir une expertise ou un intérêt. Vous pourrez également nous parler des choses que vous voudriez voir modifiées et dans quel sens.

Renouvellement du matériel à La Salangane

Pour votre confort et une meilleure expérience des animations se déroulant à la Salangane la mairie a décidé d'investir dans 200 nouvelles chaises plus qualitatives, jolies et confortables.



Taxe de séjour

Nous vous rappelons que tout propriétaire d'un logement proposé à la location saisonnière a l'obligation de le déclarer auprès de la mairie préalablement à sa mise en location.

Cette obligation s'applique à tous, que cette location soit faite en direct par le propriétaire ou qu'elle s'effectue par l'intermédiaire d'une plateforme numérique.

Si vous avez omis de faire cette déclaration, vous pouvez soit prendre contact avec la mairie en demandant madame MAZOUÉ Martine, soit réaliser cette formalité sur le site dédié à la taxe de séjour: <https://taxe.3douest.com/lepine.php>

Évènements

30
juil

Spectacle de Footstyle



Avant votre concert du soir, un spectacle de Footstyle sensationnel et hyper dynamique animera l'après-midi. Que vous soyez un fan de football, passionné ou simplement curieux de découvrir de nouvelles formes d'expression sportive, vous assisterez à des démonstrations acrobatiques époustouflantes. Vous aurez l'opportunité de participer à des initiations gratuites pour perfectionner vos propres compétences. Ce spectacle est ouvert à tous.

2 – 3
août

16^{ème} Salon du Livre et des Arts

Une soixantaine d'auteurs et des éditeurs feront salon vendredi 2 et samedi 3 août. La comédienne et autrice, Sophie Forte sera la marraine de cette nouvelle édition organisée par l'association Autour des Lettres et des Arts.



Au programme de ces deux journées : rencontres avec les écrivains, conférences, atelier de dessin, concours de dictée et de patois, spectacle de magie, contes, kamishibai et chèques « Lire » pour les enfants..

De beaux moments à partager au détour des allées de la salle de La Salangane de 10h à 13h et de 14h 30 à 19h. Entrée libre

21
sept

Journée du Patrimoine



La commune de L'Épine organise une exposition les 21 et 22 septembre sur les objets d'époque (d'antan ou d'autrefois) tels que des ustensiles, outils, journaux ou affiches ... Afin d'enrichir cette exposition, le service culturel lance un appel auprès des personnes possédant des objets d'antan. Ceux-ci seront à déposer en mairie, à compter du 1^{er} septembre 2024. Renseignements : mairie de L'Épine - 02 51 39 19 18 ou par mail à communication@lepine-illedenoirmoutier.fr

27
sept

Échappée Classique

Une heure, c'est le temps qu'il vous sera dédié pour vous plonger dans l'univers du classique avec une prestation acoustique unique. Quentin Carmouse et trois autres musiciens viendront vous faire voyager à travers leurs répertoires divers et variés en passant du classique aux musiques du monde. Grâce à ce quatuor à cordes (2 violons, 1 alto et 1 violoncelle) vous pourrez vous envoler le temps d'une soirée intimiste. Rendez-vous à 18h dans le jardin de la Mairie.



Infos pratiques

État Civil

Mariages :

16/02/2024 : Yaniv POSNER // Winnifred BEAUNE

27/04/2024 : Mathias BAUDRY // Kali HENTZ

01/06/2024 : Alban FOUASSON CHAILLOUX // Pauline DALEY

08/06/2024 : Sébastien PALVADEAU // Marie ESSOUMBA

08/06/2024 : Clara SIRISER // Thomas LUCE

22/06/2024 : Emmanuel CABUSAT // Lydie DEBRIS

28/06/2024 : Guillaume ANFRAY // Elise LEROYER

Naissances :

10/03/2024 Noé PAJOT

15/03/2024 Pia GUENEAU FOUASSON

07/06/2024 Mahé GROS

21/06/2024 Sam DUBOST

Décès : Erratum Anna COUILLON veuve GUILLET (87 ans) - Jeannine CAIVEAU veuve BODIN (90 ans) - Aimée DAMOUR veuve ALLARD (101 ans) - Yvon MONNIER (82 ans) - Marion LEVÊQUE (28 ans) - François ROBINAT (89 ans) - Benoît GENTIN (65 ans) - Louis CORBREJAUD (90 ans) - Paul PÉNISSON (80 ans) - Christophe Corbrejaud (67 ans)

Permanences en mairie

Agence Postale Communale : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et les mercredis et samedis de 10h à 12h

France Services (Santé, famille, retraite, logement, impôts...) : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h - 17h (arrêt pour juillet et août)

ESNOV (Association de l'Économie Sociale et Solidaire du Nord-Ouest Vendée) : lundi sur rendez-vous 9h - 12h au 07 64 57 65 32

AXA : 2^{ème} mardi du mois sur rendez-vous 9h30 - 12h au 06 76 10 26 08

OPAH & PTRE (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat & Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique) : mardi sur rendez-vous 11h - 12h30

Finances publiques : 3^{ème} mercredi du mois 10h - 12h et 14h - 17h

Service ADS (Service d'Application du Droit des Sols) :

Téléphonique : du lundi au jeudi 9h - 12h et 14h - 17h au 02 51 39 19 79

Accueil physique : de préférence, sur rendez-vous, les mardis et les jeudis, aux horaires d'ouverture.

Gestion des mails : du lundi au vendredi sur service-ads@urbanismemutualise.fr

Informations diverses

- **Chiens et chevaux :** Sur les plages de L'Épine, sont interdits entre 10h et 20h du 01/04 au 30/09.

- **Chevaux :** Il est obligatoire d'établir une déclaration de pâturage.

- **Aleop :** Ligne 13 suspendue à L'Épine par le département durant tout l'été, cependant elle desservira tout de même les autres communes de l'île.

- **Rappel urbanisme :** Avant d'entreprendre des travaux dans votre propriété ou sur votre habitation, veuillez vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme, le service se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets (voir horaires ci-dessous).

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

500 00 de budget dans une impasse !

Une nouvelle disposition nationale a permis à la commune, l'automne dernier, de voter à l'unanimité la majoration de 60% (le taux le plus haut) de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Cette taxe s'applique uniquement aux personnes possédant un 2^{ème} bien immobilier sur la commune et qui ne le louent pas pour de la résidence à l'année.

Cette nouvelle taxe va générer une recette supplémentaire estimée à 350 000 pour 2024. Cette recette, comme nous l'avait annoncé le maire lors de ses vœux, serait dédiée pour le logement de nos actifs.

Cependant, lors du vote du budget 2024 en mars dernier, M. le Maire a fait voter la réserve d'une des six maisons du programme de la colonie du Mans, impasse des corsaires, pour un montant budgétisé à 500 000.

Il faut savoir, qu'aucune maison de ce projet n'est programmée à sortir de terre avant 2025 voire 2026 alors que cette nouvelle recette de 350 000 permettra d'acheter un autre logement en vente sur notre commune, dès cette année, pour en faire du locatif immédiatement pour des actifs.

Voilà comment on peut se prévaloir d'une politique du logement ambitieuse et d'une bonne gestion des comptes communaux en annonçant 500 000 dans un budget qui ne sera pas dépensé alors qu'une recette supplémentaire de 350 000 qui était pourtant dévouée au logement ne sera pas dépensée et grossira votre résultat.



L'Épine
Le Village
où...

Il fait
Bon
Vivre !



Horaires d'ouverture de la mairie :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis 9h à 12h et 14h à 17h.
- les mercredis et samedis de 10h à 12h.

02 51 39 11 17

mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr